



**JEUDI 02 OCTOBRE 2025
DE 16H30 À 20H00**

Anniversaire de la Constitution de 1958

En 2017, M. Laurent Fabius, Président du Conseil constitutionnel, a souhaité qu'on puisse consacrer, chaque année, la soirée du 4 octobre (mais cette année le 2 octobre) à célébrer le Droit, dont la Constitution est la clé de voûte.

Cette Nuit a pour ambition, avant tout, de rendre le droit plus accessible au grand public par les manifestations les plus diverses, de mieux faire connaître ses principes, ses institutions et ses métiers.

En effet, s'il régit notre société, garantit nos libertés, nous protège, nous oblige et assure le bon fonctionnement de la vie économique et sociale, il est souvent méconnu et semble parfois inaccessible.

Inscrivez-vous dès maintenant (entrée obligatoire pour les extérieurs et libre pour les étudiant.e.s de l'UPN)

La nuit du droit 2025 « Loi et société à l'unisson »

Bâtiment Veil - UFR Droit et science politique
Université Paris Nanterre 200, avenue de la République - 92001 NANTERRE

A votre arrivée, vous serez accueilli.e.s par les étudiant.e.s de l'ADN - Académie de Droit de Nanterre

Retrouvez toutes les informations utiles sur :

[programme NDD 2025 - UFR Droit et Science Politique](#)

 lanuitdudroit.tj-nanterre@justice.fr

Accès en transport en commun

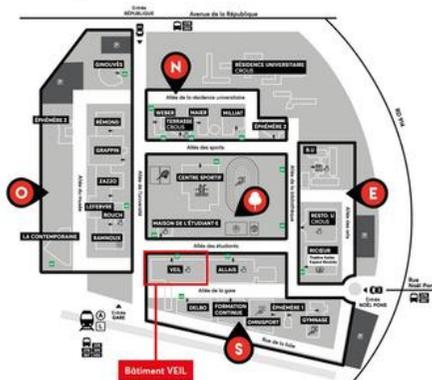


Arrêt Nanterre Université



Arrêt Nanterre Université RER

Plan du campus de Nanterre - Université Paris Nanterre



NOS PARTENAIRES



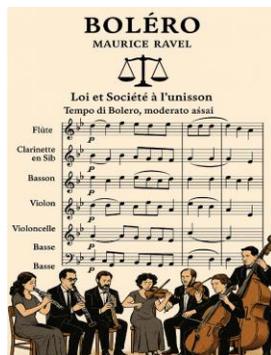
Direction de la protection judiciaire de la jeunesse



École nationale des greffes



Fondation Université Paris Nanterre



Venez entendre le droit, autrement !

LE PROGRAMME DE LA NUIT DU DROIT

FORUM DES ACTEURS DU MONDE JUDICIAIRE

Rencontrez les différents acteurs et professionnels du monde judiciaire

Avec la participation de la Préfecture de Police, de l'Administration pénitentiaire, des délégués du Procureur, de l'École Nationale de la Magistrature, de l'École Nationale des Greffes, de la Chambre des Notaires, du Barreau des Hauts-de-Seine, de Médiation en Seine

à partir de 16H30 – Grand hall

RECONSTITUTION DE SCENE DE CRIME, CONSTATATIONS TECHNIQUES, RECHERCHE DE TRACES ET INDICES

Avec la participation de la Police Technique et Scientifique (PTS)

à partir de 16h30 – Petit hall

LOUP-GAROU

Résolvez les énigmes, rassemblez les indices et trouvez l'assassin avant qu'il ne vous trouve !



à partir de 16h30 - Petit Hall

RECONSTITUTION D'AUDIENCES D'AFFAIRES FAMILIALES

Observez la justice civile en assistant à des audiences de juges aux affaires familiales

Avec la participation des étudiant.e.s du Master Justice, Procès et Procédures de l'Université Paris Nanterre, co-dirigé par Audrey Darsonville, Professeure de droit pénal, Université Paris Nanterre et Eva Mendiña Gordon, Maîtresse de conférences en droit privé, Université Paris Nanterre
Atelier coordonné par Madame Camille Bourdaire-Mignot, Maîtresse de conférences en droit privé, Université Paris Nanterre

de 16H30 à 19h30 – Salles 141 et 142

Conférence-Débat : JUGER AU PRESENT LE PASSE PEUT-IL PREPARER L'AVENIR ?

En octobre 1972 s'ouvrait le « procès de Bobigny », dans lequel une femme était jugée pour avoir été contrainte d'avorter. Trois ans plus tard, la loi légalisant l'interruption volontaire de grossesse était promulguée en France. A la suite de la représentation de la pièce de théâtre consacrée à ce procès emblématique (organisée à l'Université Paris Nanterre par la Mission égalité le 6 mars 2025), une conférence-débat croisera les regards historiques, juridiques et sociologiques.

Demandez-vous si juger au présent peut préparer l'avenir

Conférence-débat animée par Madame Sophie Sontag Koenig, Maîtresse de conférences en droit pénal, Université Paris Nanterre
Avec Monsieur Laurent Bonelli, sociologue, Professeur en science politique, Université Paris Nanterre, Madame Virginie Deneux, Procureure de la République adjointe, Tribunal judiciaire de Nanterre, Monsieur Mathieu Soula, Professeur en histoire du droit et des institutions, Université Paris Nanterre

de 16h45 à 18h00 – Amphi D

MUSIQUE ET DROIT

Découvrez les relations entre musique et droit - passé et présent

Avec la participation de Madame Alix Fleuriot, Vice-présidente à la 3^e chambre civile au TJ de Paris à compter du 1^{er} septembre 2025 et anciennement Vice-présidente à la 1^{ère} chambre civile au TJ de Nanterre, Madame Sandrine Gil, Première vice-présidente coordinatrice du pôle civil, Présidente de la 1^{ère} chambre civile au TJ de Nanterre, Mesdames Claire Laborde-Menjaud et Clarisse Meykiechel, doctorantes en histoire du droit, Université Paris Nanterre, Monsieur Sébastien Raimond, Maître de conférences en droit privé, Université Paris Nanterre

de 18h15 à 19h15 – Amphi D

CONCERT DE CLOTURE

A l'issue de la table ronde Musique et Droit, un concert clôturera en musique la Nuit du droit 2025 de l'Université Paris Nanterre !

Avec la participation exceptionnelle des solistes de l'Orchestre Mélodix, Orchestre Symphonique de l'Université Paris Nanterre, direction Fabrice Parmentier

de 19h15 à 20h00 – Amphi D



Tout au long de la soirée, plongez dans l'univers de la justice grâce à l'abécédaire réalisé par Thémis Paris Nanterre